

**Pari-Mutuel Levy Regulation**

---

Regulation 56/97  
Registered March 10, 1997

**Deductions by commission from remitted levies**

**1** For the purpose of section 12 of the Act, the amount that the commission may deduct from levies remitted to it by an operator shall be calculated in accordance with the following formula:

$$A = 1/P_1 \times L_1 + 1/P_2 \times L_2$$

In this formula,

- A is the amount the commission may deduct;
- P<sub>1</sub> is the percentage that is applicable under clause 8(a) of the Act when the bettor's bet depends on the selection of not more than two horses;
- L<sub>1</sub> is the amount of the levies remitted by the operator on bets that depend on the selection of not more than two horses;
- P<sub>2</sub> is the percentage that is applicable under clause 8(b) of the Act when a bettor's bet depends on the selection of three or more horses;

**Règlement concernant les prélèvements sur  
les mises de pari mutuel**

---

Règlement 56/97  
Date d'enregistrement : le 10 mars 1997

**Déduction par la Commission**

**1** Pour l'application de l'article 12 de la *Loi*, le montant que la Commission peut déduire des prélèvements que lui remet un exploitant est calculé en conformité avec la formule suivante :

$$A = 1/P_1 \times L_1 + 1/P_2 \times L_2$$

Dans la présente formule,

- A représente le montant que la Commission peut déduire;
- P<sub>1</sub> représente le pourcentage applicable sous le régime de l'alinéa 8a) de la *Loi* lorsque le pari du parieur est placé sur une sélection d'au plus deux chevaux;
- L<sub>1</sub> représente le montant des prélèvements que remet l'exploitant sur les paris placés sur une sélection d'au plus deux chevaux;
- P<sub>2</sub> représente le pourcentage applicable sous le régime de l'alinéa 8b) de la *Loi* lorsque le pari du parieur est placé sur une sélection de trois chevaux ou plus;

$L_2$  is the amount of the levies remitted by the operator on bets that depend on the selection of three or more horses.

$L_2$  représente le montant des prélèvements que remet l'exploitant sur les paris placés sur une sélection de trois chevaux ou plus.

#### **Certificate of debt**

**2** For the purpose of section 29 of the Act, a certificate of debt shall be in the form set out in the Schedule to this regulation.

#### **Certificat de créance**

**2** Pour l'application de l'article 29 de la *Loi*, les certificats de créance revêtent la forme prévue à l'annexe.

#### **Review and recommendation**

**3** Not later than February 1, 2002, the minister shall

#### **Révision et recommandation**

**3** Au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2002, le ministre :

(a) review the effectiveness of the operation of this regulation and, in the course of the review, consult with such persons affected by it as the minister considers appropriate; and

a) passe en revue l'efficacité du présent règlement et, dans le cadre de la révision, consulte les personnes concernées dont l'opinion lui paraît utile;

(b) recommend to the Lieutenant Governor in Council that the regulation be amended, continued or repealed.

b) recommande au lieutenant-gouverneur en conseil la modification, le maintien ou l'abrogation du règlement.

#### **Coming into force**

**4** This regulation comes into force on the day *The Pari-Mutuel Levy Act and Consequential Amendments Act*, S.M. 1996, c. 44, comes into force.

#### **Entrée en vigueur**

**4** Le présent règlement entre en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la *Loi concernant les prélèvements sur les mises de pari mutuel et apportant des modifications corrélatives*, chapitre 44 des *L.M. 1996*.



LTO USE ONLY

FEES CHECKED	REFUND AMOUNT
<p>Certificate of Registration</p> <p>Registered this date _____</p> <p>as No. _____</p> <p>I certify that the within instrument was registered in the _____ Land Titles Office and entered on Certificate of Title No. _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Deputy or Assistant District Registrar</p> <p>Certificate of Title No. _____</p>	

CERTIFICATE OF DEBT

DISTRICT DES TITRES FONCIERS DE \_\_\_\_\_

1. Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, de la  
(nom et poste)  
Commission hippique, atteste par les présentes que \_\_\_\_\_  
(nom du débiteur ou de la débitrice)  
doit à la Commission, sous le régime de la *Loi concernant les prélèvements sur les mises de pari mutuel*, la somme de \_\_\_\_\_ \$.

2. L'intérêt de \_\_\_\_\_  
[nom du (des) propriétaire(s) inscrit(s) dont l'intérêt doit être grevé]

dans le bien-fonds suivant est grevé dès l'enregistrement du présent instrument (donner la description légale du bien-fonds) :

NUMÉRO(S) DE TITRE : \_\_\_\_\_ Joindre une annexe   
au besoin

3. Je crois que le (la) débiteur (débitrice) susmentionné(e) :

- a) est le (un des) propriétaire(s) inscrit(s) du bien-fonds décrit ci-dessus;
- b) n'est pas le (un des) propriétaire(s) inscrit(s) du bien-fonds décrit ci-dessus, mais qu'il (elle) a un intérêt dans celui-ci.

(Rayer et parapher la déclaration qui ne s'applique pas.)

4. Je crois que les faits énoncés dans le présent instrument sont véridiques et que le (la) requérant(e) a un intérêt, un privilège ou une charge légitime et valide relativement au bien-fonds décrit ci-dessus.

5. L'adresse du (des) requérant(s) aux fins de signification est la suivante :

Commission hippique

\_\_\_\_\_  
(Signature du président, du vice-président ou de tout autre dirigeant de la Commission)

\_\_\_\_\_  
Date (J M A)

6. L'instrument est présenté pour enregistrement par (indiquer le nom, l'adresse, le code postal, le nom de la personne-ressource et son numéro de téléphone) :

RÉSERVÉ AU BTF

DROITS VÉRIFIÉS	SOMME REMBOURSÉE
<p style="text-align: center;">Certificat d'enregistrement</p> <p>Enregistré le _____            sous le n° _____</p> <p>J'atteste que le présent instrument a été enregistré            au Bureau des titres fonciers de _____            et porté sur le certificat de titre n° _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Registraire de district adjoint            ou assistant au registraire de district            N° de certificat de titre _____</p>	<p><b>CERTIFICAT DE CRÉANCE</b></p>